

ANNONCE LÉGALE

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

SYMAR Val d'Ariège
M. Michel AUDINOS
1 place de la Mairie
09400 ARIGNAC
Tél : 05 61 05 92 37.
Courriel : symarvalariege@orange.fr
Site internet : <http://www.symarvalariege.fr>

Objet du marché : Travaux forestiers de gestion de ripisylve d'affluents de la rivière Ariège : Programme 2021.

Référence : SYMAR-GR5-2021

Nature : Travaux. **Mode :** Procédure adaptée. Les variantes sont refusées.

Forme : Prestation divisée en 11 lots.
- 1 lot de restauration initiale : le lot n°3
- 10 lots de gestion régulière (entretien)

Désignation des lots :

LOT N°1 : L'Ariège de l'Hospitalet à Luzenac
LOT N°2 : Ruisseau du Lagal et Ruisseau de Lavail (ou de Labail)
LOT N°3 : Ruisseau des Vignes
LOT N°4 : Ruisseau d'Emborde
LOT N° 5 : Ruisseau des Mourègnes (ou de Lavail) et Ruisseau de Fontargente
LOT N°6 : Ruisseau de la Vallée d'Orgeix
LOT N°7 : Ruisseau des Ubals et Rivière Aston
LOT N° 8 : Ruisseau du Saurat
LOT N°9 : Ruisseau d'Artix et Ruisseau de Loubens (Souleilla)
LOT N°10 : Ruisseau de L'Estrique
LOT N°11 : Le Criou de Verniolle à Saverdun

Financement : Budget syndical, mandat administratif à 30 jours.

Forme juridique : Aucune forme de groupement n'est imposée par le Pouvoir Adjudicateur.

Conditions de participation :

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2123-1 et R.2123-1, R.2123-4 à 5 de l'Ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et du Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif au Code de la Commande Publique, concernant les interdictions de soumissionner.

- Certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Numéro unique d'identification INSEE.
- Présentation d'une liste des principaux travaux effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat ainsi que le personnel d'encadrement.
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Lettre de candidature DC1 et Déclaration du Candidat DC2.
- le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) paraphés et signés, dont l'exemplaire conservé dans les archives de l'administration fait seule foi,
- Les actes d'engagement (A.E.) relatifs aux différents lots pour lesquels le candidat soumissionne, à dater et signer,
- Devis descriptif dûment complété pour chaque lot
- Une prévision de démarrage des travaux propre à chaque lot concerné,
- Le PPS de l'entreprise,
- Le PGCS de l'entreprise paraphé et signé.

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- Pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.
- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger.
- NOTI2 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus).

Critères d'attribution, lot par lot :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction de critères énoncés ci-dessous avec la pondération suivante :

- **35 %** de la note sont affectés au prix des prestations
- **65 %** de la note sont affectés à la valeur technique de l'offre.

Valeur technique des prestations appréciée au vu de :

1. Organisation du chantier noté sur 50 points dont :
 - mode opératoire sur 5 points,
 - matériel et moyen humain proposés sur 15 points,

- expérience sur 30 points.
- 2. Critères environnementaux sur 2.5 points,
- 3. Disponibilité de l'entreprise sur 2.5 points,
- 4. Durée de réalisation des travaux sur 15 points,

Mise à disposition du dossier de consultation par voie électronique :

Conformément aux dispositions de l'article L.2132-2 de l'Ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et du Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif au Code de la Commande Publique. Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation des entreprises (ci-après DCE) par voie électronique.

Les soumissionnaires devront télécharger le DCE via le site internet <https://www.achatpublic.com>

Date limite de réception des offres : le jeudi 25 novembre 2021 à 17h. Les candidats devront obligatoirement transmettre leurs candidatures et leurs offres par voie électronique via le site internet <https://www.achatpublic.com>

Copie de sauvegarde : Le candidat doit aussi fournir sous pli cacheté avec la mention « COPIE DE SAUVEGARDE » (contre reçu ou avis de réception) une copie de sauvegarde exacte de son offre complète sur CD Rom, DVD Rom, ou clé USB, à l'adresse suivante : SYMAR Val d'Ariège ; 1 place de la Mairie ; 09400 ARIGNAC avant le jeudi 25 novembre 2021 à 17h.

Les horaires d'accueil au SYMAR Val d'Ariège sont les suivants : Du lundi au jeudi : 08h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30 ; le vendredi : 08h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30. La copie de sauvegarde ne sera utilisée qu'au cas où une panne de la plateforme web en ligne le nécessiterait.

Le délai de validité des propositions est de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions.

Renseignements :

Administratifs

Correspondant : SYMAR Val d'Ariège

Adresse : 1 place de la Mairie

09400 ARIGNAC

Téléphone : 05.61.05 92 37

Courriel : symarvalariege@orange.fr

Techniques

Correspondants : M. Franck DUCASSE et M. Stéphane MORET

Adresse : 3, avenue Louis SIRET. 09120 VARILHES

Téléphone : 05 61 68 53 18

Portables : 07 86 15 92 71 / 06 48 64 75 56

Courriel : fducasse.symarvalariege@orange.fr ; smoret.symarvalariege@orange.fr

Autres renseignements :

Visite informative des chantiers (photographique commentée) en salle :

Le mardi 9 novembre 2021 à 9H

Au siège du SYMAR Val d'Ariège ; 1 place de la Mairie ; 09400 ARIGNAC

Date d'envoi de l'avis à la publication : le 18 octobre 2021.